

Bagnolet, le lundi 26 août 2024

SNUTER-FSU
22 rue Malmaison
93170 Bagnolet
contact@snuter-fsu.fr

M. Stanislas GUERINI,
*Ministre démissionnaire de la transformation et de la
fonction publiques*
101, rue de grenelle 75007 Paris

M. Gérald DARMANIN,
Ministre démissionnaire de l'Intérieur
Place Beauvau - 75008 PARIS

Mme Dominique FAURE
*Ministre déléguée démissionnaire auprès du ministre
de l'Intérieur et des Outre-mer, chargée des Collectivités
territoriales et de la Ruralité*
Place Beauvau - 75008 PARIS

Objet : préavis de grève national du 1^{er} au 30 septembre

Suite à sa défaite aux élections européennes, le Président de la République a fait le choix, sans concertation, de dissoudre l'Assemblée nationale. Lors des élections législatives, les électeurs et électrices ont de nouveau réaffirmé le rejet de la politique qu'il mène depuis de nombreuses années. Malgré ce résultat incontestable, le Président persiste dans son déni de démocratie en poursuivant son entreprise de destruction de notre modèle social pour financer les cadeaux fiscaux au patronat. Dans un contexte économique ralenti, le gouvernement « démissionnaire » prépare déjà un budget austéritaire, annonçant 10 milliards d'économies pour 2025 – après les 10 milliards supprimés par décret en 2024, juste avant les élections.

Les services publics vont évidemment pâtir de ces coupes budgétaires, en particulier dans les collectivités territoriales. La Cour des comptes a alerté en juillet sur les finances des départements, qui sont d'ores et déjà dans le rouge en raison de la crise de l'immobilier qui génère une perte de 4,5 milliards d'euros de recettes. Si de ce point de vue les régions, communes et intercommunalités s'en sortent mieux, elles vont devoir affronter une situation sociale dégradée par ces mesures gouvernementales aggravant encore la précarité et l'appauvrissement d'une partie toujours plus importante de la population.

Le service public local, outil de la cohésion sociale au quotidien, va de nouveau subir un choc qui le mettra sous tension. Les populations les plus précaires, celles qui ont le plus besoin du service public, seront les plus exposées aux conséquences de cette politique austéritaire. Aggravation des inégalités entre les femmes et les hommes, pression accrue sur les allocataires de minima sociaux et les travailleuses et travailleurs, précaires ou rendus précaires par la faiblesse des salaires... L'austérité au service du patronat aggrave les tensions sociales et fait le jeu de ceux qui veulent diviser le monde du travail pour préserver un modèle économique injuste socialement et destructeur pour la planète.

La FSU Territoriale s'oppose à cette nouvelle dégradation du service public, des conditions de travail des agent·es, au recours à l'emploi précarisé et à la stagnation des salaires. La politique de casse des services publics du gouvernement a été largement rejetée : il faut des moyens budgétaires et humains et renforcer le statut de la fonction publique pour retrouver un service public fort, accessible partout sur le territoire et qui répond aux besoins de la population.



La FSU Territoriale appelle les agent-es de la fonction publique territoriale à se réunir dès le mois de septembre afin d'organiser les mobilisations nécessaires au bon fonctionnement du service public local : recrutements statutaires, augmentation des salaires, conditions de travail, moyens budgétaires.

Elle rappelle ses revendications pour le service public et la fonction publique :

- Abrogation de la réforme des retraites et retour à 60 ans comme âge légal de départ ;
- Abrogation de la loi dite de « Transformation de la fonction publique » ;
- Abrogation de la réforme de l'assurance-chômage ;
- Augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice ;
- Indexation des salaires, des minima sociaux, des pensions et du point d'indice sur l'inflation ;
- Reconstruction des grilles indiciaires pour corriger le tassement des carrières ;
- Egalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Recrutements statutaires et plan de titularisation pour résorber la précarité dans la fonction publique ;
- La semaine de 32 heures sans perte de salaire ;
- Dotations aux services publics à la hauteur de l'urgence sociale et écologique.

Aussi, la FSU Territoriale dépose des préavis de grève pour chacune des journées du 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, et 30 septembre 2024 de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble des agent-es de la fonction publique territoriale. Ce préavis devra permettre aux personnels de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Veillez accepter, messieurs les ministres démissionnaires, madame la ministre déléguée démissionnaire, l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale



La co-secrétaire générale
Béatrice FAUVINET



Le co-secrétaire général
Julien FONTE

SNUTER-FSU

22 rue Malmaison 93170 Bagnolet

☎ 01 41 63 27 59 - ✉ contact@snuter-fsu.fr - www.snuter-fsu.fr

